



## Crucifères

### Avertissement No 06 – 13 juin 2013

- **État de la situation:** les sols humides entraînent des retards et les conditions climatiques adverses nuisent aux cultures.
- **Mouche du chou :** baisse de la ponte, sauf dans certains sites.
- **Altises :** présence variable.
- **Vers gris :** activité importante par endroits.
- **Fausse-teigne des crucifères :** premières observations et interventions contre ces lépidoptères.
- **Cécidomyie du chou-fleur :** encore de faibles captures, mais on en retrouve maintenant dans de nouveaux sites.
- **Fonte des semis :** quelques cas observés.

## ÉTAT DE LA SITUATION

Les mauvaises conditions météorologiques (températures froides et précipitations abondantes) nuisent à la croissance des plants (asphyxie racinaire dans les baissières).

On observe des carences en bore et en molybdène à quelques endroits dans Lanaudière. Certains collaborateurs ont constaté des plants étiolés dus au retard de la plantation.

Les sols étant humides, cela fait en sorte que les travaux au champ (ex. : plantation, sarclage, application de fertilisants et de produits phytosanitaires) sont retardés. Par conséquent, les délais pour effectuer certains traitements nuiront à leur bonne efficacité et le contrôle des ravageurs pourrait en être réduit.

## MOUCHE DU CHOU

De façon générale, la ponte est en baisse comparativement à la semaine dernière. Par endroits, la mouche du chou est encore très active, notamment dans les semis (rutabaga) et certaines plantations. Dans certains sites de la région de Lanaudière, on peut observer jusqu'à 60 % des plants de crucifères qui sont porteurs de 5 à 6 œufs chacun. Une intervention est donc de mise.

Dans quelques endroits, la ponte de la mouche du chou a été soutenue sur une longue période et un second traitement a parfois été nécessaire (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Île d'Orléans, Lanaudière).

Les larves sont présentes par endroits, mais les plants supportent quand même bien les dommages, car le sol est humide. Certains plants ont une taille suffisante pour tolérer les dommages. Le système racinaire étant moins bien développé, et ceci, combiné avec les dommages de la mouche du chou, il est fort probable qu'avec le retour de la chaleur, les plants affectés flétriront.

## ALTISES

La présence des altises est variable. On observe une hausse de l'activité aussitôt que le soleil se montre le bout du nez. Quelques traitements sont nécessaires pour protéger les plantules ainsi que les cultures sensibles telles que les légumes asiatiques.

## VERS GRIS

Une présence importante est observée par endroits dans les régions de la Capitale-Nationale et de Lanaudière. Des traitements sont alors recommandés. Plus de détails concernant la lutte aux vers gris se trouvent dans l'avertissement [No 4](#) du 30 mai 2013.

## FAUSSE-TEIGNE DES CRUCIFÈRES

On rapporte la présence de larves de fausse-teigne des crucifères dans certains champs de choux et de choux-fleurs des Basses-Laurentides sur environ 20 % des plants, justifiant un traitement lorsque les Chenilles se trouvent au cœur des plants. Des papillons sont également observés.

### Description et dommages

L'adulte de la fausse-teigne des crucifères est un papillon nocturne orné de trois taches blanc argenté en forme de losange qui sont visibles lorsqu'il est au repos et que ses ailes sont repliées.

Puisque les œufs sont très petits et pratiquement indétectables à l'œil nu, il faut donc faire le dépistage des larves. Celles-ci peuvent atteindre 12 mm de longueur. Elles sont glabres et de couleur verte ou vert jaunâtre selon leur stade de développement. Quand elles sont très petites, elles ont une petite tête foncée qui devient brun verdâtre avec le temps. Lorsqu'elles sont dérangées, les larves se tortillent et se laissent tomber au sol en se suspendant à un fil de soie. Cette Chenille défoliatrice a la particularité de miner les feuilles et de grignoter le feuillage des cultures de crucifères. Elles peuvent également s'attaquer aux inflorescences du chou-fleur et du brocoli et endommager les pommes de chou et de chou de Bruxelles.



Papillon de fausse-teigne des crucifères au repos



Larves de fausse-teigne des crucifères

## Stratégie d'intervention

Il faut bien inspecter toutes les parties aériennes des plants de crucifères en se rappelant que les larves peuvent se loger très facilement dans le cœur des jeunes plants.

Le nombre de plants examinés pour déterminer les seuils d'intervention varie, mais en Ontario, par exemple, on suggère l'inspection de 25 plants par champ (5 sites de 5 plants/site répartis dans le champ). Selon la culture et le stade de développement des plants, les seuils d'intervention sont de 5 à 30 % de plants porteurs de chenilles défoliaitrices toutes confondues (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenteuse du chou).

Le *Manuel de l'Observateur - Ravageurs et maladies des crucifères* du RAP donne plus de détails quant à la biologie des chenilles défoliaitrices et aux seuils d'intervention. Pour vous procurer ce manuel, il suffit de compléter le [bon de commande](#) disponible sur le site du MAPAQ et de l'envoyer au Réseau d'avertissements phytosanitaires.

Si vous devez intervenir contre les chenilles défoliaitrices, une liste des insecticides homologués pour les réprimer, selon la crucifère cultivée, est disponible sur le site Web de [SAgE pesticides](#).

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Au cours de la dernière semaine, un petit nombre de cécidomyie du chou-fleur a été capturé dans les Basses-Laurentides. On a également pu observer les premières captures dans la région de la Chaudière-Appalaches; elles sont toutefois faibles.

Des captures plus importantes ont été enregistrées dans certains sites de piégeage suivis par nos collaborateurs et situés en Montérégie-Est, dans la Mauricie et dans Lanaudière.

Pour connaître la stratégie d'intervention contre la cécidomyie du chou-fleur, consultez l'avertissement [No 5](#) du 7 juin dernier.

## RHIZOCTONIE

Des cas de fonte des semis sont encore rapportés dans Lanaudière ainsi que dans la Capitale-Nationale. Pour plus d'information, notamment sur la stratégie d'intervention, référez-vous à l'avertissement [No 4](#) du 30 mai 2013.

**Veuillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.**

## LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Sylvie Gauthier, agr., M. Sc. – Avertisseuse  
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)  
Téléphone : 450-589-7313  
Courriel : [s.gauthier@ciel-cvp.ca](mailto:s.gauthier@ciel-cvp.ca)

Mélissa Gagnon, agronome – Co-avertisseuse  
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ  
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046  
Courriel : [melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – Crucifères – 13 juin 2013